

# Fiche de données de sécurité

## PROPLEX EP2

Date de révision 10-sept.-2019

Version 1

### 1. IDENTIFICATION

#### 1.1 Identificateur de produit

PROPLEX EP2  
Aucun(e)

Nom du produit  
Synonymes

inertes de la substance ou du mélange et utilisations

#### 1.2 déconseillées

Graisse lubrifiante uniquement pour usage

Utilisation recommandée

industriel Aucune information disponible ournisseur

Utilisations déconseillées

de la fiche de données de sécurité

#### 1.3. Renseignements concernant le f

Fabricant

ARMORINE SA  
BP 70115  
56601 LANESTER  
France  
Téléphone: +33 297761387  
Pour plus d'informations, contacter [contact@armorine.fr](mailto:contact@armorine.fr)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Numéro  
d'appel d'urgence 24 heures sur 24

Téléphone: +33 549 77 13 71  
1-800-255-3924  
+01-813-248-0585

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement

Aucun(e)

Symboles/pictogrammes

Aucun(e)

#### 2.3. Dangers sans autre classification (HNOC)

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané.

2.4. Autres informations Sans  
objet.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2. Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
Dilithium azelate	38900-29-7	<2.5
Phosphorodithioc acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-butyl and iso-propyl) esters, zinc salts	85940-28-9	<1.3

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.





## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Lissez
État physique	Semi-solide
Couleur	vert
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible

#### Propriété Valeurs pH

Point de fusion/point de congélation		<b>Remarques • Méthode</b> Sans objet
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition		Aucune information disponible Sans objet
Point d'éclair	> 150 °C / > 302 °F	
Taux d'évaporation		Basé sur l'huile.
Inflammabilité (solide, gaz)		Sans objet
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible
Limite supérieure d'inflammabilité		Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité		
Pression de vapeur		Sans objet
Densité de vapeur		Sans objet
Densité relative		Aucune information disponible
Hydrosolubilité		Aucune information disponible
Solubilité dans d'autres solvants		Aucune information disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)		Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité		Aucune information disponible
Température de décomposition		Aucune information disponible
Viscosité cinématique		Aucune information disponible
Viscosité dynamique		Aucune information disponible
<b>Autres informations</b>		
Densité	< 1000 kg/m <sup>3</sup> @ 25 °C / 77 °F	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**10.1. Réactivité** Stable.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

**10.4. Conditions à éviter** Chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	L'inhalation de brouillard d'huile peut provoquer une irritation, des maux de tête, des nausées et des difficultés respiratoires.
Ingestion	Malaise (vague sentiment d'inconfort).
Contact avec la peau	Peut être nocif par contact cutané.

**Contact oculaire** Peut provoquer une légère irritation.

**11.2. Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Aucune information disponible.

**11.3. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée** Corrosion

**cutanée/irritation cutanée** Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.

**Sensibilisation** Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.

**Cancérogénicité** Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.

**STOT-exposition unique** Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.

**STOT-exposition répétée** Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.

**Danger par aspiration** Pas de matière dangereuse sur la base de données des composants.

**11.4. Mesures numériques de toxicité**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 (concentration létale)
Dilithium azelate 38900-29-7	> 300 mg/kg	> 2000 mg/kg	-
Phosphorodithioc acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-butyl and iso-propyl) esters, zinc salts 85940-28-9	= 3000 mg/kg ( Rat )	-	-

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 3979 mg/kg  
 ETAmél (voie cutanée) 4795 mg/kg

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**12.1. Écotoxicité**

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement. Occasionnels émissions importantes ou les plus récurrentes des émissions mineures peuvent avoir un effet nuisible ou perturbateur.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Phosphorodithioc acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-butyl and iso-propyl) esters, zinc salts 85940-28-9	-	2.2: 96 h Cyprinodon variegatus mg/L LC50	-	-

**12.2. Persistance et dégradabilité** N'est pas facilement biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

LA MATIÈRE N'EST PAS BIOACCUMULABLE.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Après rejet, s'adsorbe dans le sol.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Aucune information disponible

**12.6. Autres effets néfastes**  
Aucune information disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Élimination des déchets** Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales et internationales. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

**Emballages contaminés** Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales et internationales

**Numéro de déchet EPA, États-Unis** Aucune information disponible

**Autres informations** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
Phosphorodithioc acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-butyl and iso-propyl) esters, zinc salts 85940-28-9	Toxic

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**14.1. Numéro ONU** Non réglementé

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies** Non réglementé

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport** Non réglementé

**14.4. Groupe d'emballage** Sans objet

**14.5. Dangers pour l'environnement** Aucun(e)

**14.6. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Aucune information disponible

**14.7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Aucun(e)

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**CWA (Clean Water Act, Loi sur la** Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la **propreté de l'eau des États-Unis)** Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses

Phosphorodithioc acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-butyl and iso-propyl) esters, zinc salts 85940-28-9		X		
---	--	---	--	--

**Inventaires internationaux**

TSCA	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	-
IECSC	Est conforme
KECL	-
PICCS	Est conforme
AICS (Australie) Est conforme NZIoC	Est conforme

**Légende :**

- TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
- DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
- EINECS/ELINCS - Inventaire européen des produits chimiques commercialisés/Liste européenne des substances chimiques notifiées
- ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
- IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
- KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
- PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
- AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)
- NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

**Réglementations fédérales des États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Phosphorodithioc acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-butyl and iso-propyl) esters, zinc salts 85940-28-9	85940-28-9	<1.3	1.0

**Catégories de danger selon SARA**

**311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	N°
Danger chronique pour la santé	N°
Danger d'incendie	N°
Danger de dépressurisation soudaine	N°
Danger de réaction	N°

**CERCLA**

Cette matière telle que livrée ne contient aucune substance réglementée au titre de substance dangereuse par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302), ni par la Loi de modification et réautorisation du fonds spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques relatives aux rejets de cette matière peuvent exister au niveau étatique, régional ou local.

**Réglementations étatiques des États-Unis**

**Proposition californienne 65**

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie.

**Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

**Réglementations étatiques des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Phosphorodithioc acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-butyl and iso-propyl) esters, zinc salts 85940-28-9	X		X
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol 111-90-0	X		X

**EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette**

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

**16. OTHER INFORMATION, INCLUDING DATE OF PREPARATION OR LAST REVISION**

**HMIS** \_\_\_\_\_ Dangers pour la santé \_\_\_\_\_ Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle 1 p

**NFPA** \_\_\_\_\_ Dangers pour la santé 1 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Danger spécial -

Date de révision 10-sept.-2019

Remarque sur la révision Aucune information disponible

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité